

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 67 (1975)  
**Heft:** 11

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **L'efficience dans l'entreprise publique et privée**

*Par J. Neuhaus, Berne*

Que l'entreprise soit publique ou privée, les personnes responsables placées à leur tête ont une tendance naturelle à s'identifier aux buts partiels qui ont été assignés aux ensembles qu'elles dirigent. Chacun de ces objectifs leur apparaît sinon comme une fin en soi, du moins comme une activité qu'il convient de développer au maximum, en quantité aussi bien qu'en qualité. En un mot, il est conforme à la nature humaine que chaque responsable tende à maximiser les activités de son service, en accroissant le volume et en améliorant la qualité des prestations.

Vouloir distinguer l'efficience de l'entreprise publique et l'efficience de l'entreprise privée est une tâche qui risque de se révéler plus ou moins vaine. En effet, secteur public et secteur privé, non seulement ont en commun quelques notions essentielles et des intérêts puissants, mais encore ils se rencontrent jusque dans leurs divergences, pour apprécier l'intérêt général. Notions de sécurité et de productivité les rapprochent et leur coopération s'affirme, notamment par l'investissement conjugué de fonds publics et de fonds privés dans des entreprises communes.

### **Rapprochement**

Dans l'entreprise publique comme dans l'entreprise privée, les problèmes d'administration et de gestion, les problèmes d'organisation et de conception revêtent les mêmes formes; les problèmes spécifiques tiennent à la notion de service public, encore qu'il convienne de ne pas mésestimer l'évolution de l'entreprise privée vers une certaine notion de service, cependant que la puissance publique assume de plus en plus la production de biens ou de services dont le caractère se rapproche du secteur privé.

Par ailleurs, la situation des chefs d'entreprises privées se rapproche